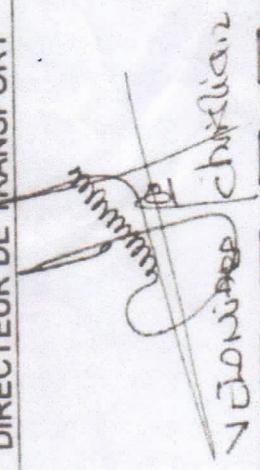




CONSEQUENCE MANAGEMENT

INFRACTIONS		1ère infraction (Enregistrée)	ACTIONS	2ème infraction (Sanctions)	ACTIONS	3ème infraction (Sanctions)	ACTIONS	4ème infraction (Sanctions)
6 Accident et presque accident								
6-1	Non déclaration immédiate d'un accident.	Avertissement écrit + Encadrement.	Rappel pour la déclaration immédiate rapport d'accident.	Dernier avertissement + Réengagement.	Réengagement pour la déclaration immédiate de l'accident.	Licenclement		Chauffeur et personnel concerné
6-2	Rapport d'accident non fait.	Encadrement	Rappel l'établissement a temps le rapport d'accident.	Avertissement écrit + Encadrement.	Demande explication de non fait le rapport d'accident.	Dernier avertissement écrit + Réengagement.	Rappel engagement faite sur le contrat de travail.	Licenclement
6-3	Voyager sans faire des remontés sur les événements, dangers de route et les points noirs sur son trajet.	Encadrement	Sensibilisation RIP et leurs intérêt.	Avertissement écrit + Encadrement.	Rappel de rapporter de RIP après chaque voyage.	Dernier avertissement écrit + Réengagement.	Réengagement RIP.	Licenclement
6-4	Coupable d'un accident de niveaux 1 et 3	Avertissement écrit + Encadrement.	Conduite défensive.	Suspendue une semaine + Encadrement.	Réengagement pour l'application et respect de la conduite défensive.	Licenclement		Chauffeur et personnel concerné
6-5	Coupable d'un accident mortel	Licenclement						Chauffeur et personnel concerné

Valider par	
DIRECTEUR DE TRANSPORT	DIRECTEUR GENERAL
 MOHAMED Chirlian	
Date de de dernière mis à jour	
06 Avril 2021	

Num: AHMED

Fremom; Abdooul Malbak

Lu et approuvé
05/11/2021